

## Circulaire 9326

du 22/07/2024



Classement interzonal des puériculteurs et puéricultrices dans l'enseignement fondamental libre confessionnel subventionné ordinaire pour l'année scolaire 2024-2025. (FOND LC).

Cette circulaire abroge et remplace la(les) circulaire(s) : n° 9012

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire administrative
Validité	du 26/08/2024 au 04/07/2025
Documents à renvoyer	non

Information succincte

Mots-clés Candidature, classement interzonal, puériculteur, engagement

Remarque Pour des raisons d'ergonomie de lecture, cette circulaire n'est pas rédigée en écriture inclusive mais elle s'adresse néanmoins tant aux hommes qu'aux femmes, ainsi qu'aux personnes non-binaires

### Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
Ens. libre subventionné Libre confessionnel	Maternel ordinaire

### Signataire(s)

Adm. générale de l'Enseignement, DGPE - Madame Lisa SALOMONOWICZ, Directrice générale

### Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
EL MAKHCHOUNE, Souad	AGE – DGPE – SGAT – Direction des Titres et Fonction et de la Gestion des Emplois - SGE m du SG et DG et service	02/413.27.60 cellulege@cfwb.be
GOUIGAH, Sabrina	AGE – DGPE – SGAT – Direction des Titres et Fonction et de la Gestion des Emplois - SGE	02/413.25.83 cellulege@cfwb.be

## APPLICATION INFORMATIQUE – PUERI

Les Pouvoirs organisateurs de l'enseignement fondamental ordinaire subventionné concernés communiquent toutes les désignations des puériculteurs réalisées en vertu du classement interzonal 2024/2025 validé par la Commission de gestion des emplois compétente, directement via l'application en ligne, à la Commission centrale de gestion des emplois compétente<sup>1</sup>.

A cet effet, L'application PUERI est désormais accessible pour l'encodage des recrutements pour l'année scolaire **2024/2025**. Cette communication permet au secrétariat de la Commission centrale d'être en mesure de délivrer une information correcte sur l'état des candidatures figurant encore en ordre utile dans le classement.

Afin de prendre connaissance de la procédure d'encodage à suivre, il convient de se référer au manuel d'encodage annexé à la circulaire n° 9248 *Déclaration de l'ancienneté de service acquise par les puériculteurs dans l'enseignement fondamental ordinaire subventionné libre confessionnel depuis le 28/08/2023 (FOND LC)*.

Les puériculteurs peuvent consulter leur ancienneté annuelle ainsi que leur classement interzonal via l'application informatique PUERI. Pour plus d'information concernant la procédure informatique à suivre, il y a lieu de consulter la circulaire n°9200 *Acte de candidature à introduire par les puériculteurs dans l'enseignement fondamental ordinaire subventionné libre confessionnel (FOND LC)*.

Pour toutes les questions relatives aux données reprises dans l'application « PUERI », il convient de contacter le Service de gestion des emplois auprès de :

Madame GOUIGAH Sabrina, Responsable de Service

Téléphone : 02/413.25.83

Courriel : [cellulege@cfwb.be](mailto:cellulege@cfwb.be)

---

<sup>1</sup> En application de l'article 28, §8 du décret du 12 mai 2004 *fixant les droits et obligations des puériculteurs et portant diverses dispositions relatives à la valorisation des jours prestés par le personnel non statutaire de la Communauté française*

J'invite les Pouvoirs organisateurs et Directions d'établissements à prendre connaissance, ci-dessous, du classement interzonal des anciennetés acquises au 5 juillet 2024 par les puériculteurs au sein de l'ensemble des pouvoirs organisateurs relevant de l'enseignement fondamental ordinaire libre confessionnel subventionné.

Ce classement est réalisé en application de l'article 28, §3, du décret du 12 Mai 2004 *fixant les droits et obligations des puériculteurs et portant diverses dispositions relatives à la valorisation des jours prestés par le personnel non statutaire de la Communauté française.*

J'attire l'attention des Pouvoirs organisateurs et Directions d'établissements sur le fait que **seuls les membres du personnel qui comptabilisent, au 5 juillet 2024, 1080 jours d'ancienneté auprès des pouvoirs organisateurs dans l'ensemble des zones (articles 28, §3, b, du décret du 12 mai 2004 précité) et qui ont fait acte de candidature dans les formes et les délais prescrits (article 28, §8, alinéa 1<sup>er</sup>, du même décret), sont repris dans le présent classement.**

Pour mémoire, les règles en matière d'engagement à titre définitif sont fixées aux articles 25 à 30 du Décret du 02 juin 2006 *relatif au cadre organique et au statut des puériculteurs des établissements d'enseignement maternel ordinaire organisés et subventionnés par la Communauté française* et sont, en outre, explicitées dans la circulaire n°9207 *règles statutaires d'engagement et d'engagement statutaire de puériculteurs dans l'enseignement maternel ordinaire libre subventionné.*

Compte tenu de ce qui précède, les pouvoirs organisateurs qui ont obtenu des postes de puériculteurs au 26 août 2024 ne devront les attribuer qu'après clôture des opérations statutaires de réaffectations et d'engagement à titre définitif.

Après recrutement des éventuel(le)s prioritaires au sein du pouvoir organisateur et avant de pouvoir embaucher le candidat de son choix, la consultation du présent classement interzonal est obligatoire pour le recrutement des **puériculteurs non statutaires** (dans le respect de l'ordre des groupes repris en colonne C) dans les établissements ressortissant à ce réseau, selon les dispositions du décret du 12 mai 2004 précité.

Les pouvoirs organisateurs qui ont obtenu des postes de puériculteurs au 26 août 2024 doivent les attribuer d'abord à leurs définitives puis aux prioritaires PO.

A défaut d'avoir des prioritaires PO, il est rappelé que le classement interzonal doit impérativement être pris en compte pour l'engagement **des puériculteurs non statutaires** dans les établissements ressortissant à ce réseau, selon les dispositions du décret du 12 mai 2004 précité.

**Il est rappelé qu'au sein de chaque groupe, les puériculteurs sont considéré(e)s comme ayant la même ancienneté.**

J'attire tout particulièrement l'attention des pouvoirs organisateurs concernés sur les dispositions reprises à l'article 28, §8, alinéa 4 (introduites par le décret du 12 juillet 2012 *modifiant diverses dispositions en matière d'enseignement obligatoire* – M.B. du 30 juillet 2012) :

*« Le candidat qui accepte l'emploi qui lui est offert le notifie par écrit au pouvoir organisateur dans les huit jours ouvrables de la prise de connaissance de la proposition d'engagement ou dans les dix jours ouvrables de l'envoi de la lettre recommandée. A défaut d'acceptation dans ce délai, il est présumé y renoncer ».*

Cette disposition prévoit une durée maximum pour la réponse des membres du personnel afin de ne pas prolonger indéfiniment les opérations de recrutement dans le cadre de l'exercice des priorités interzonales.

Le fichier Excel joint en annexe 1 à la présente circulaire permet de prendre connaissance des zones pour lesquelles les puériculteurs ont manifesté leur préférence.

### **Personne ressource à contacter en cas de difficultés :**

**Madame Sabrina GOUIGAH**, Responsable de Service,

Téléphone : 02/413.25.83 - Adresse courriel : [cellulege@cfwb.be](mailto:cellulege@cfwb.be)

### **Commission centrale de gestion des emplois**

**Monsieur Arnaud CAMES**, Président de la Commission centrale de gestion des emplois pour l'enseignement libre subventionné

Boulevard Léopold II, 44

1080 BRUXELLES

**Madame Souad El MAKHCHOUNE**, Secrétaire de la Commission centrale de gestion des emplois pour l'enseignement libre subventionné

Boulevard Léopold II, 44 à 1080 BRUXELLES

Tél. : 02/413.27.60 - Adresse courriel : [ccfondamental.libre@cfwb.be](mailto:ccfondamental.libre@cfwb.be)

Je rappelle, par ailleurs, qu'aux termes de l'article 28, §8, du même décret, les pouvoirs organisateurs ont **l'obligation d'informer le Président de la Commission centrale de gestion des emplois des désignations réalisées en vertu du présent classement interzonal.** Pour ce faire, j'invite les pouvoirs organisateurs à respecter la procédure informatique détaillée dans le manuel annexé à la Circulaire 9248 *Déclaration de l'ancienneté de service acquise par les puériculteurs dans l'enseignement fondamental ordinaire subventionné libre depuis le 28/08/2023 (FOND LIBRE)*.

Je ne saurais que trop insister sur le caractère impératif de cette communication, afin de permettre au secrétariat de la Commission centrale d'être en mesure de délivrer une information correcte sur l'état des candidatures figurant encore en ordre utile dans le classement.

Je vous remercie déjà pour l'attention que vous accorderez aux instructions contenues dans la présente circulaire et de bien vouloir veiller à leur bonne application.

**La Directrice générale**

**Lisa SALOMONOWICZ**

***ANNEXE A LA CIRCULAIRE***

Nom	Prénom	Zone1	Zone2	Zone3	Zone4	Zone5	Zone6	Zone7	Zone8	Zone9	Zone10	Groupe
HENRY	CLAIRE							Y				L
IPPERSIEL	pascale			Y	Y							J
DELVIGNE	Severine									Y	Y	I
VERSCHEURE	Magali									Y	Y	H
PIRET	Angélique				Y							H
CORNET	SONIA				Y		Y	Y				H
GENOVESE	Sabrina				Y	Y						H
DEGRAEVE	Marjorie						Y					H
HAMMAMI	Cheyma	Y										H
FERNANDEZ PILURZI	Nancy	Y	Y									H
DEFROYERE	Nadine	Y										H
BELLAIRE	ANNE FRANCOISE							Y				G
VANCLES	Traecy								Y			G
NAUTET	Anne			Y	Y							G
MESTRE	Laetitia	Y										G
LEMPEREUR	Lydie										Y	G
ABOUSALAMA OURIAG	Chaimae	Y										G
LAMMAH	Nawal	Y										G
DORVAL	Elodie			Y								G
CUSTERS	Stéphanie		Y	Y			Y					G
LOWIES	Marie							Y				G
DA CUNHA FERREIRA	TILIA						Y	Y				F
MIGNOLET	Virginie	Y										F
FLAMCOURT	Anne	Y										F
VRAIE	MARJORIE						Y	Y				F
SCHEIRS	Murielle									Y		F
ELAKEL	MYRIAM	Y										F
COEURDEROY	Patricia	Y	Y				Y					F
EL BACIRI	Madiha	Y										F
FADEUR	Cathy						Y					F
GROSJEAN	Sylvie										Y	F
LECANE	Myriam			Y	Y	Y						F
MOIMONT	Charlotte				Y							F
ROUGHOU	Mariam	Y										F
SILVANI	Laura									Y		F

GUILBAUT	Gwendolina									Y			F
VANAUDENAEREN	Kirtana											Y	F
LAUWERS	Cassandra											Y	F
LECLERCQ	Delphine						Y						F
DSIEWEZENSKI	Madison										Y		F
LECOCQ	Wendy										Y		F
BERLANGER	Sabrina									Y			F
VANDENNIEUWEN BRO	Julie									Y			F
BOUVIER	Céline						Y						F
JANSSENS-BOUFFOUIX	Kevin	Y											F
FERRARA	Flavia			Y	Y								F
GALLO	Sabrina	Y											F
EL HABRI	Samia	Y											F
DEPREZ	Morgane											Y	F
BAHRI	Meriam	Y											F
LANDRAIN	Christine									Y	Y		E
FREGAPANE	Laura										Y		E
AKALAY	Assia	Y											E
DE MEERSMAN	Pascale	Y											E
MANGIN	Stéphanie	Y											E
TERTEHRIAN	Maria			Y									E
MACIEJEWSKI	Charlotte			Y									E
SELLAMI	Hajar	Y											E
KERF	christine					Y							E
ANBARI	Loubna	Y											E
BISSEN	Martine							Y					E
BEN AHMED	Anisa	Y											E
BENASKER	Khadija	Y											E
DE COCK	Marie									Y			E
EL GHAYATI	Soumaya	Y											E
WALRAVENS	Jessica										Y	Y	E
BROBALD	Marie-Laure			Y	Y								E
LIENARD	Carole										Y		E
HENNIXDAL	Stéphanie										Y		E
BELKUYU	Nermin	Y											E
PIERET	Laura											Y	E
DE BUIJL	Angelique	Y											E

MAUEN	Alissya				Y								E
THOMAS	Manon			Y									E
SIMART	Aurélie			Y	Y								E
OTIN	Fiona							Y					E
TERMINI	Rosa		Y										E
PAYS	Coline		Y										D
EL MOUZDAHIR	Jihad	Y	Y										D
LIEDEL	AUORE						Y				Y		D
CONREUR	Carine									Y			D
VANDEKKERKHOVE	Tiphaine								Y				D
FRANÇOIS	Aurélie	Y											D
WANDESTRICK	Thomas						Y				Y		D
GOUVART	Sidney		Y						Y	Y			D
MOUTON	Amandine									Y			D
ALGRAIN	Aude		Y										D
DESMET	Marjorie								Y				D
PAULIS	MARIE-CLAIRE				Y								D
FRAIKIN	Aurore				Y								D
BAGUETTE	Laura					Y							D
CLAUDE	Myriam							Y					D
PIETQUIN	Sandrina						Y			Y	Y		D
FRANCOIS	Nathalie		Y										D
RUSU	Larisa	Y											D
BAAR	Sandrine				Y	Y							D
GUALENI	Valérie				Y								D
FEVRIER	Cindy								Y				D
ANTONIAZZI	Céline							Y					D
CORDIER	Jessica		Y				Y			Y	Y		D
POTRIQUET	Samantha										Y		D
CHAUFOURAUX	Melissa		Y										D
FALIVENA	Melissa		Y										D
PATERNOSTRE DE HAU	Laurence	Y	Y										D
MASUHR	Vanessa	Y											D
LEDENT	Kévin	Y	Y										D
JACQUART	Vanessa		Y										D
BOLIMOLOFA MBOKA	Sandra				Y								D
PAPLEUX	Caroline										Y		D



PAQUET	Fanny						Y				Y	D
LIEVROUW	Lindsay										Y	D
PIRARD	Jennifer						Y				Y	D
BAETENS	Christelle				Y		Y	Y				D
MONTFORT	Adeline						Y					D
BATTOIA	Alicia						Y			Y	Y	D
ROSSIGNOL	Audrey									Y		D
KONONENKO	Julie									Y		D
IACONO	Valentina	Y										D
ARAGON VILLANUEVA	Laura	Y										D
MROZOWSKI	Manon								Y	Y		D
BAYOT	Marine						Y				Y	D
WINDELS	Audrey								Y			D
CRUSENAIRE	Laurie									Y	Y	D
PLUMAT	Mélodie									Y		D
DUBART	Morgane								Y			D
PLUMIER	Harmony						Y			Y	Y	D
MARQUET	Magali					Y						D
LIMBREE	Laurine						Y	Y				D
GILNIAT	Elaura						Y			Y	Y	D
HAOT	Déborah				Y							D
RENARD	Virginie				Y							C
SEMMANI	Soumaya	Y										C
JADOUL	Malicia										Y	C
BALDEWYNS	Emeline				Y							C
GEORGES	Amaury						Y					C
JONCKHEER	Marie-Laure									Y	Y	C
GODIN	Jessy	Y										C
NSABIMANA	Francine	Y										C
AZARKAN EL OUKILI	Yassmina	Y										C
ALLEGRO	Deborah				Y							C
BOURDEAUX	Florence	Y	Y			Y	Y			Y		C
WANSART	Laura		Y									C
BORIAU	Aude		Y									C
LAKAMA	Monique	Y										C
DE CRAECKER	Nathalie										Y	C
BRUNO	Sabrina									Y		C

NIMAL	amélie										Y	C
CARPENTIER	Dominique		Y									C
MARTIN	Anne								Y	Y		C
GUILLAUME	BENEDICTE					Y						C
DE LIE	Isabelle						Y					C
VANDEN ELSHOUT	Pascale		Y									C
LEKIME	Gwenaëlle		Y									C
CARRE	Amandine	Y										C
AJMIDAR	Fadwa	Y										C
GERITZEN	Jennyfer								Y	Y		C
BARBIEUX	Adeline							Y				C
STINUIT	Margaux	Y										C
GERARD	Marie					Y						C
DUFOUR	Florine							Y				C
LOVERIE	Adeline								Y	Y		C
TRUSKOLASKA	Anna	Y										C
MARTIAT	Séverine									Y		C
HUBLET	Emmanuelle								Y			C
VERBELEN	Vanessa								Y	Y		C
WAUTELET	Céline	Y	Y									C
MOORTGAT	Anaïs	Y										C
MASTROSERIO	Sophie								Y	Y		C
BEBRONNE	Virginie					Y						C
TEMSAMANI	Meryem	Y										C
GELIS	Tiffany			Y								C
DONAIRE MUNOZ	Leandra							Y	Y	Y		C
DUFOUR	Emily								Y	Y		C
CANON	Axelle		Y						Y	Y	Y	C
VANDERLINDEN	Laura		Y									C
AREND	Virginie			Y								C
THIERY	Alix								Y			C
WEYRICH	Genevieve		Y									C
AGUILLERA	Noémie								Y			C
FAUVILLE	Adeline								Y			C
DAMBRAIN	Adèle				Y							C
HANUS	Amandine								Y	Y		C
BEIRENS	Marion		Y				Y		Y	Y		C

VERHOEST	Romy			Y	Y	Y		Y				C
BIATOUR	Bernadette							Y				C
CORNELIS	Eloise				Y							C
PIERRE	Amandine			Y	Y		Y					C
BOCK	Valentine				Y	Y						C
BEN KACEM	Bouchra	Y										C
DUPUIS	Lauriane	Y	Y									C
BOU DIAB	Nadine	Y										C
KEPPERS	Marie				Y							C
PARENT	Aline								Y			C
VANPETEGHEM	Elsa								Y			C
LEMMENS	Mathilde			Y	Y		Y					C
SELVA	Florent						Y			Y		C
WEHR	Laura					Y						C
NSIMBA KONDE	Herlynda				Y							C
HOSNI	Siham	Y										C
DOZOT	Adelyne					Y						C
CAMPISI	Mélissa				Y							C
BEAUJEAN	Tracy				Y							C
VANDEBOGAERDE	Romane								Y			C
PELET	Amélie			Y								C
DUVEILLEZ	Laetitia									Y		C
COPPE	Florence				Y							C
HERBIGNEAUX	Magali		Y	Y	Y		Y					C
FILIPUCCI	Aline							Y				C
TEKINER	Arzu	Y										C
HUART	Sabrina									Y	Y	C
DIALLO	Kadiatou	Y										C
MARCHAL	Charlotte									Y	Y	C
LESSIRE	Roxanne							Y				C
DI MARIA	Nadia			Y			Y	Y				C
DELCROIX	Emy									Y		C
STOQUART	Pauline									Y	Y	C
MATHONET	Amandine			Y	Y	Y						C
GEVERS	Alicia						Y			Y	Y	B
CLAREMBEAU	HELENE						Y					B
HENRY	Coralie				Y							B

BLEROT	Caroline				Y	Y							B
AHN	Stéphanie				Y	Y							B
BRICAR	Sabrina	Y											B
LEFÈVRE	Charly								Y				B
DAVID	Jessica								Y				B
LEGROS	Christine			Y	Y								B
CORBISIER	Aurore		Y										B
VAN OETEREN	Jennifer								Y				B
ULENS	Apolline									Y			B
RODEYNS	Emmanuelle				Y	Y							B
CAGNIE	Vanessa	Y											B
COLLIE	Tiffany								Y				B
DERESE	Cloé						Y						B
DURANT	Anne									Y			B
GUIDET	Wendy								Y	Y			B
DAUBIE	Orline		Y						Y	Y	Y		B
DUFAY	Vanessa								Y				B
GARREVOET	Julie								Y	Y			B
FIREMANS	Frédérique								Y	Y	Y		B
BEYE	Shona				Y	Y							B
GRIBOMONT	Lindsay							Y					B
COLIANNI	Marie								Y	Y			B
CORDIER	Delphine		Y										B
VANBESELAERE	Daisy								Y				B
CARLIER	Amélie	Y	Y										B
DELHOVE	Maëlle		Y										B
DISTEXHE	Delphine				Y	Y							B
VANDERSTAPPEN	Elsa	Y											B
LABIOUSE	Océane							Y					B
LEFÈVRE	Audrey							Y					B
HERMAN	Mélanie						Y					Y	B
GILLES	Alison						Y					Y	B
GIORDANO	LETIZIA								Y	Y			B
VANOSSEL	Mégane		Y										B
VAN ONACKER	Amélie			Y	Y		Y						B
GOFFIN	SABINE		Y	Y									B
de Haulleville	Mélusine	Y											B

MASSE SSI	Alessia					Y						B
VERDENNE	Ludivine				Y							B
FAITE	Caroline						Y	Y				B
LAMBERT	Cassandra						Y				Y	B
GALLINA	Lisa	Y										B
BARBIERI	Selenia										Y	B
RUTTEN	Alice				Y	Y						B
Hanoteau	Cathy										Y	B
DUPONT	Kimberley									Y	Y	B
STOFFELEN	Chloé		Y									A
GODDÉ	Roxane					Y						A
LIETARD	Ophélie									Y		A
SCHEEN	Wendy								Y			A
Descamps	Débora	Y							Y	Y		A
SIMON	Quincy										Y	A
Dorjo	Océane				Y	Y						A
VANDEUREN	Liz								Y			A
Bretton	Hélène		Y				Y				Y	A
DEBZA	Rachida	Y										A
STREBELLE	LESLIE	Y										A
IAMONICO	Tiziana										Y	A
Tensi	Ysaline	Y										A
Blanchy	Manon					Y						A
Costa	Sarah				Y							A
Delcomminette	Emilie				Y							A
CATTEAU	Victoria								Y			A
BALLESTE CASTELLO	Alisson				Y							A
FAICT	Priscillia										Y	A
RAMU	Odille								Y	Y		A
DELAIVE	Elodie	Y	Y	Y	Y		Y	Y				A
DEVAUX	Elodie					Y						A
EL ABDELKHALKI	Nawal	Y										A
PERRONE	Géraldine										Y	A
Solito	Laura									Y		A
VANRYSSSEL	Marie								Y			A
CIAMPI	Diana									Y	Y	A
BARILLA	Linda		Y									A

NELISSEN	Valérie					Y						A
Pironnet	Jessica				Y	Y						A
BESSEMANS	Anne-Cecile				Y							A
GUAZO Y CAMUS	Laura							Y				A
ABDESLAMY	Radia	Y										A
LECLÈRE	Sophie							Y				A
Goffin	Natacha	Y										A
Decamps	Aurélie								Y			A
RUSU	Gabriela	Y										A
Marlet	Année			Y			Y					A
Meunier	Nathalie									Y		A
BOURSE	Mélissa					Y						A
SPAGNOLO	Stessy			Y	Y							A
FELLER	Sandrine				Y							A
OUALGHAZI	Ikram						Y					A
MONTOY	Laura	Y	Y				Y		Y	Y	Y	A
Tombu	Sophie						Y					A
KHUDER	Maha	Y										A
MARTIN	Kelly		Y	Y			Y					A
Hypacie	Marie						Y					A
Wils	Emy								Y			A
Capobianco	Flavia									Y		A
Abdellati	Anissa	Y										A
Rygole	Sarah								Y			A
Dalozé	Elodie						Y				Y	A
Van Veen	Marine								Y			A